

Association



LE PRINCIPE DE L'ACTION DE L'ASSOCIATION

« L'Âge d'Or »

« PASSER DE LA DISTANCE À LA PROXIMITÉ »

Mettre en relation la personne retraitée isolée (la personne-aînée) avec les résidents d'un même quartier (les bénévoles-voisins) en privilégiant la mixité, la bonne entente, l'attention cohérente et réciproque.

Qu'est-ce qu'être bénévole-voisin et personne-aînée ?

Le rôle du bénévole-voisin : retisser un lien de proximité juste et équitable avec son aîné

- ⇒ Maintenir le lien extérieur et social de la personne-aînée ;
- ⇒ Lui rendre visite et prendre des nouvelles régulièrement ;
- ⇒ Participation au portage d'initiatives citoyennes et mixtes de l'association ;
- ⇒ Engagement libre et autonome ;

Le profil de la personne-aînée : s'engager à un lien durable et amical

- ⇒ Faire appel à l'association pour prévenir la détérioration du repère social et vital de la personne-aînée ;
- ⇒ Prête à recevoir le bénévole-voisin à domicile ;
- ⇒ Participation aux animations locales et se faire des connaissances ;
- ⇒ Pas de critère de revenu et d'isolement ;

Comment agir en tant que bénévole-voisin ?

- ⇒ Visite de « sympathie » et appels téléphoniques réguliers ;
- ⇒ Envois de courriers et de cartes postales ;
- ⇒ Sorties balade ou utilitaires (visiter un musée, aide à la mobilité, aller à la Poste, au cinéma, à la plage, etc ...) ;
- ⇒ Garde d'un animal de compagnie ; partage d'un repas ;
- ⇒ Échanges de services : courses, bricolage, assistance informatique, relevé de boîte aux Lettres pendant les vacances, etc ...

Comment rejoindre l'association « L'Âge d'Or » ?

- ⇒ Je prends contact ;
- ⇒ Puis je rencontre l'animateur de mon secteur ;
- ⇒ Et je fais connaissance avec une personne retraitée isolée de mon voisinage.



Nos coordonnées :



Mobile

: 07.64.83.78.66



Adresse électronique

: age.or.toulon@gmail.com